

cultivé sur place, d'augmenter les achats locaux de riz et de distribuer une plus grande quantité de céréales vivrières aux éléments les plus pauvres de la société. Nous devrions également encourager d'autres donateurs à appuyer ces efforts. Nous devrions en outre adopter des mesures spéciales visant à assurer que les livraisons de céréales vivrières coïncident avec les époques de plus grande demande. Cette mesure, alliée à un accroissement des achats sur place aidera à stabiliser les prix des denrées alimentaires et soulager la famine dans les situations d'urgence.

#### CONFERENCE SUR L'ALIMENTATION

Même si l'aide alimentaire canadienne contribue grandement à atténuer la crise que traversent les populations des pays affamés, elle ne suffit pas, à elle seule, à surmonter les problèmes à long terme auxquels la communauté internationale doit faire face. Le caractère urgent des crises à court terme engendrées par la détérioration rapide de la situation alimentaire mondiale, ne doit pas faire oublier la nécessité de commencer, immédiatement, à ériger les structures nécessaires pour combattre le spectre des pénuries alimentaires à long terme.

A cette fin, en plus des engagements susmentionnés d'aide alimentaire, le Canada a participé activement aux discussions qui se sont déroulées durant la Conférence de Rome en vue de la création d'un nouveau mécanisme international, sous les auspices des Nations unies, destiné à être un lien entre les organismes existants et à répondre au besoin de mesures internationales coordonnées pour mettre à l'abri de la famine un nombre si considérable d'êtres humains. Ce mécanisme aura le rôle complexe de rassembler des secours alimentaires, et de s'attaquer aux